

BOURG 19

SAILLON - VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

N°9 / Novembre 2021

MESSAGE

MIEUX VAUT NE PAS CRAINDRE LE CHANGEMENT...



A vue du nez, je m'achemine vers ma 10^e assemblée primaire et autant pour la bourgeoisie: 5 pour les budgets, 5 pour les comptes. Les réflexes étaient exercés et les habitudes bien ancrées. Chez Boris, le secrétaire communal, ça coulait de source depuis près de 40 assemblées. Et voilà qu'est arrivé le barbare MCH2, le «modèle comptable harmonisé» version 2, imposé par la Confédération. Dont acte. Autant ne pas craindre le changement!

Le Valais est l'avant-dernier canton suisse à l'intégrer. A Saillon, le travail a été fait et nos repères ont changé. Les vôtres aussi, si vous faites partie de ceux qui sont attentifs à la présentation des comptes. Cependant, l'important étant le volume des entrées d'argent et celui des sorties, je peux vous rassurer: ces chiffres sont maîtrisés. Le 25 novembre, le budget sera donc présenté sous sa nouvelle forme. En revanche, les comptes du printemps arboreront encore l'ancienne présentation, bouclant ainsi l'ancienne façon de faire.

Une pensée pour André Luisier

Une pensée émue pour l'ancien président de Saillon André Luisier, que j'ai eu l'honneur d'accompagner en octobre à sa dernière demeure. Parmi une foule nombreuse, ce jour-là, Marcellin Fumeaux, Benjamin Roduit et Alba Mesot, mes prédécesseurs au poste présidentiel. A nous tous, cela représentait plus de 50 ans de vie de cette belle communauté. Merci à tous ceux qui se sont engagés et s'engagent encore dans les conseils consécutifs, conseillères et conseillers, président-e-s.

Florilège de péripéties

Dans l'euphorie et la fierté de voir certaines réalisations communales arriver à leur terme ou débiter, après de longues et complexes procédures, nous sommes bien souvent ramenés sur terre. Autant ne pas le prendre personnellement, eu égard à la richesse et à la diversité des événements. Petit florilège...

- **Le plus émotionnant** / A quelques jours du premier coup de pioche des nouveaux vestiaires du football club, financés par la Commune, un prestataire nous annonce un budget multiplié par trois!... Afin de pouvoir avancer, en admettant un prix à la hausse, cet objet sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée primaire.

- **Le plus visible** / Occupés à rénover l'éclairage des tours, nous sommes dénoncés auprès des services étatiques compétents: le travail sur le terrain a débuté sans tenir compte d'une zone de «prairie sèche» protégée. Tout est stoppé. Un bureau spécialisé est mandaté, un rapport complet effectué. Deux mois plus tard, les services se positionnent peu à peu et commencent à émettre leurs recommandations. A noter que ce projet de rénovation n'était pas soumis à autorisation.

- **Le plus endurant** / Aménagement du territoire. Notre volonté de zonifier le secteur «en Rosaire» est reconnue mais, à ce stade, tellement de conditions ont été rajoutées que cela s'alourdit. C'est un peu comme si vous m'invitez à dîner, mais seulement si je cours le 100 mètres en moins de 10 secondes. Afin que vous ne mangiez pas seul, je reprends l'entraînement!

Fort heureusement, une bonne partie des projets sont une réussite, à l'image de:

- la route d'accès au village, qui sera terminée au moment où vous lirez ces lignes;
- les travaux du chemin des Courtils et de la route du Marais du Sable, qui vont bon train;
- la salle de gym et la nouvelle salle communale de l'Envol, qui arrivent à terme après moult péripéties spécifiques au monde du bâtiment. Inauguration et visite espérées pour le premier trimestre 2022;

- le projet de nurserie-crèche-UAPE, qui avance comme prévu jusqu'à ce jour, un soin particulier ayant été apporté dans les échanges avec les professionnels du secteur de l'enfance. Les questions thermiques étaient aussi centrales, avec les changements qui arrivent inéluctablement;

- ou encore l'adaptation permanente de notre parc motorisé, qui intègre déjà deux véhicules électriques.

Et puis 2022 arrive avec son lot de plaisirs et de fêtes, pour toutes les générations. Certaines que nous nous réjouissons d'organiser, d'autres auxquelles nous avons hâte de participer, notamment Saillon cité d'images, la Fête du Feu ou encore la Sainte-Catherine.

PS: Vous aurez remarqué que le mot C... n'a été mentionné nulle part dans cette édition?! Les 10 premiers lecteurs qui devineront ce mot et l'enverront par e-mail à info@saillon.ch d'ici au 30.11.2021 recevront un stylo Saillon. En attendant, restez en santé, et au plaisir d'une prochaine rencontre!

Charles-Henri Thurme
Président

ASSEMBLÉES PRIMAIRE ET BOURGEOISIALE

La prochaine assemblée primaire aura lieu le **jeudi 25 novembre 2021 à 19h30** aux **Bains de Saillon (salle Pierre Avoi)**, et sera précédée à 18h45 de l'assemblée bourgeoisiale, au même endroit.

Conformément aux exigences cantonales et fédérales relatives à la gestion de la crise sanitaire dans les municipalités, seules les citoyennes et citoyens, respectivement les bourgeoises et bourgeois sont autorisés dans ces assemblées. Les places seront espacées, le port du masque et la désinfection des mains obligatoires, les embrassades et poignées de main proscrites. Merci par avance pour votre compréhension.

VOTATIONS-ÉLECTIONS

ÉVITER LES NULS

Depuis la mise en place des étiquettes autocollantes pour le vote par correspondance, environ 1 vote sur 25 est déclaré nul en Valais. Saillon n'échappe pas au phénomène. Petit mémo pour éviter que votre voix ne soit jetée aux oubliettes.

Lorsque les citoyens sont invités à se prononcer et à faire usage de leur voix, l'un des enjeux majeurs de l'exercice, du côté des autorités, consiste à éviter tout risque de manipulation, qu'il s'agisse d'une votation ou d'une élection. Malheureusement, les élections cantonales de 2017 ont été dans notre canton entachées d'une fraude. L'auteur a été identifié et condamné.

Se prémunir contre le vol du matériel de vote

Depuis, un nouveau système a été mis en place pour éviter ce type de dérive. L'idée est simple: même si quelqu'un vole votre matériel de vote dans votre boîte aux lettres, rempli le bulletin de vote à votre place et imite votre signature, le vote sera nul. En effet, seule la fameuse étiquette à votre nom atteste que c'est bien vous qui avez voté.

Vous avez en effet reçu il y a quelques mois, directement chez vous, une feuille entière d'étiquettes à votre nom. Vous l'avez perdue? Ecrivez à la commune pour en commander une nouvelle!

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Pour que votre voix soit entendue, il faut que votre vote remplisse les conditions suivantes:

- 1 L'étiquette autocollante doit être en place. Un vote nul sur deux est dû à l'absence de cette étiquette.
- 2 Votre feuille de réexpédition doit être signée.

Signature: Unterschrift:
Hans Muster Musterlingen

2 Signature

FEUILLE DE RÉEXPÉDITION / RÜCKSENDUNGSBLATT
COMMUNE / GEMEINDE: Musterlingen
SCRUTIN DU / URNENGANG VOM: 30. Feb. 2021

DROIT DE VOTE: STIMMBERECHTIGUNG:
 CH
 VS
 Co / Gde

Vote par correspondance
En cas de vote par correspondance, l'électeur doit apposer sa signature sur la feuille de réexpédition et y coller son étiquette autocollante personnelle, sous peine de nullité.

Briefliche Stimmabgabe
Bei der brieflichen Stimmabgabe muss der Wähler seine Unterschrift und die persönliche selbstklebende Etikette auf dem Rücksendungsblatt anbringen, ansonsten die Stimmabgabe ungültig ist.

Signature: Unterschrift:
Collez ici votre étiquette personnelle
Bringen Sie hier Ihre persönliche Etikette an

Vote à l'urne
La commune peut exiger la présentation de la présente feuille de réexpédition pour voter à l'urne. Se renseigner auprès de l'administration communale.

Urnenabstimmung
Die Gemeinde kann die Vorweisung des vorliegenden Rücksendungsblattes für die Stimmabgabe an der Urne verlangen. Sich bei der Gemeindeverwaltung informieren.

- 3 Vos bulletins de vote doivent impérativement être glissés dans la **petite enveloppe grise**, puis celle-ci doit être insérée dans la grande enveloppe à fenêtre.
- 4 Votre enveloppe ne doit contenir que votre voix. Vous ne pouvez pas rassembler les votes de votre conjoint·e avec les vôtres pour économiser un timbre! Vos deux votes seraient nuls.
- 5 Votre enveloppe doit être postée munie d'un timbre, ou être déposée à l'intérieur du bâtiment, au guichet communal (rue du Bourg 19). Celui-ci réceptionne les enveloppes en mains propres du lundi au vendredi, de 8h à 12h. Ne glissez pas votre enveloppe dans la boîte située à l'entrée de la commune!

EN BREF

TRAVAUX PUBLICS

Après 3-4 mois de coupure de circulation, la première phase des travaux de la route Sous-le-Scex, désormais communale, s'est achevée avec succès.

Le mur de soutènement a été rénové dans le respect de son esthétique. La seconde et dernière phase devrait être achevée au moment où vous lisez cette édition, afin que la Course de la Sainte-Catherine puisse se dérouler sans encombre.



PATRIMOINE

Saviez-vous qu'un four à chaux se cachait sur notre territoire? Sur l'habile conseil des Amis du Marbre, nous l'avons remis en valeur.

Les images ci-dessous, soit le lieu avant et après, parlent d'elles-mêmes.

Si vous avez envie de le découvrir de vos propres yeux, rendez-vous sur le chemin d'accès à la carrière de la Sarvaz, près du quartier du même nom.



AGRICULTURE

IRRIGATION DES SOLS À LA SALENTZE

La Commune a obtenu l'autorisation de la Confédération concernant le chantier de la Salentze. Quatre puits permettront bientôt l'irrigation des vignes et des cultures fruitières. Un chantier largement subventionné.

Plus de quatre ans après l'épisode du gel du printemps 2017, qui avait durement touché les vignes de la Salentze, le projet consistant à forer quatre puits de pompage pour extraire l'eau de la nappe phréatique vient de connaître une avancée majeure. Le 1^{er} septembre dernier, la Commune a en effet reçu l'autorisation officielle de l'Office fédéral de l'agriculture pour débiter le chantier. Cette décision vient récompenser les efforts de la Commission agricole, viticole et maraîchère, et du Conseil communal pour soutenir ce secteur économique. Très attendus par les vignerons et exploitants arboricoles, ces infrastructures vont permettre d'irriguer environ 18 hectares de terrain une grande partie de l'année.

Subventions fédérales et cantonales

Le montant des aides financières a lui aussi été arrêté. Estimés à 1,24 million de francs, les travaux seront subventionnés à hauteur de 27% par la Confédération, 26,4% par le Canton et 6,6% par la Commune. La différence sera à la charge des utilisateurs, via les taxes de raccordement et d'irrigation

annuelles dont ils devront s'acquitter. Par ailleurs, l'équipement des parcelles, à l'aide d'un système d'aspersion ou d'un système d'irrigation goutte à goutte par exemple, leur incombe également.

Premiers tests en mars 2022

Les travaux de forage des quatre puits se terminent ces jours-ci. Les travaux de génie civil, d'installation des conduites et

d'électricité s'étaleront jusqu'en février 2022. Sauf imprévus, les tests et la mise en service auront lieu en mars prochain.



Joël Roduit
Conseiller communal



MÉRITES COMMUNAUX

ANNONCEZ VOS PROPOSITIONS

Les candidatures pour l'attribution des mérites communaux 2020 et 2021 sont ouvertes jusqu'au 5 janvier prochain.

Les mérites communaux récompensent traditionnellement les personnes ou les groupes qui ont contribué par leur action ou leur œuvre au rayonnement de Saillon, que ce soit sur le plan sportif, culturel, social ou autre. Les prochaines distinctions seront remises au début de l'année 2022.

Deux éditions en une

En se basant sur des critères bien précis, le Conseil municipal choisit les candidats méritants, domiciliés dans la commune,

dont les prestations ont été réalisées durant l'année écoulée.

L'an dernier, la situation sanitaire a empêché la tenue de l'événement, si bien que les mérites 2020 n'ont pas été décernés. Cependant, les dossiers qui avaient été transmis en vue de cette édition restent valables et seront pris en considération. Vous avez en outre la possibilité de nous faire part de nouvelles propositions de personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant les années 2020 et 2021.

Merci d'annoncer vos propositions jusqu'au 5 janvier 2022:

- > par e-mail à info@saillon.ch
- > par courrier à Administration communale, rue du Bourg 19, 1913 Saillon



Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale

MUNICIPALITÉ

VISION 2021-2024

Résolument proactive et désireuse de doter Saillon d'un outil permettant de guider son développement, la Municipalité agit désormais sur la base d'une vision quadriennale qui intègre cinq principaux défis.



Thomas Masotti

Modernité, intelligence collective et pérennité, trois éléments qui résument bien l'esprit du Conseil communal qui, depuis le début de l'année, travaille avec un cabinet spécialisé en gestion publique. Objectif: se doter d'une vision stratégique pour une «gestion efficace de la cité», comme le dit volontiers le président Charles-Henri Thurre.

Concrètement, un plan quadriennal bien sûr, mais aussi la mise en place d'un portail numérique dans lequel chaque membre de l'exécutif gère un certain nombre de fiches défis, actions et objectifs correspondant à sa mission selon ses dicastères. Certaines fiches répondent aux exigences légales (fournir de l'eau potable aux citoyens, par exemple), d'autres à des projets et budgets validés par le législatif (construire la nouvelle nurserie-crèche-UAPE), et certaines enfin sont nées de l'observation de terrain ou de l'initiative de l' élu (par ex. accompagner les besoins de chaque génération).

Quant à la vision 2021-2024, elle se déploie autour de cinq défis principaux, assortis d'actions phares, détaillés ci-après.



DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT LE TERRITOIRE

Actions phares

- Faire homologuer le Plan d'affectation des zones (PAZ)
- Valoriser les espaces publics (places des Moilles, des Marbriers, Farinet, des Remparts, etc.)
- Rassembler la plaine et le bourg, en agissant notamment sur la route cantonale et ses environs pour améliorer la fluidité et la cohérence
- Protéger les richesses naturelles (zone renaturée de la Sarvaz, biodiversité, ornithologie, etc.)



REDYNAMISER LE TOURISME

Actions phares

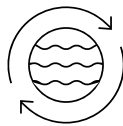
- Définir le «produit», la «marque» Saillon
- Réorganiser le partenariat avec les acteurs du tourisme
- Accompagner la constitution d'un réseau d'ambassadeurs, en Suisse et à l'étranger



PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Actions phares

- Elargir le cercle de gestion scolaire (collaboration sur le primaire en cours avec Leytron)
- Engager des réflexions pour faciliter la logistique intercommunale (partage de véhicules spécialisés, etc.)
- Analyser les opportunités de synergies entre les services (gestion de l'eau, STEP, etc.)



VALORISER ET PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU

Actions phares

- Concrétiser l'irrigation du coteau (les travaux ont débuté)
- Elaborer le Plan général d'approvisionnement en eau potable (PGAÉ)
- Protéger et valoriser les eaux des sources de la Sarvaz (notamment via une zone de protection des sources, projet en cours)



ÊTRE À L'ÉCOUTE ET ACCOMPAGNER LES BESOINS DE CHAQUE GÉNÉRATION

Actions phares

- Réaliser la construction de la nouvelle nurserie-crèche-UAPE (projet en cours)
- Développer «en plaine» les services administratifs (au pied du bourg)
- Gérer la cohabitation entre les différents acteurs de l'artère cantonale (écoliers, aînés, commerçants, office du tourisme, etc.)

CULTURE

LE BOURG, GALERIE À CIEL OUVERT

«Saillon cité d'images» 2020, c'est plus de 150 photographies grand format à découvrir dans les rues du village. Départ place Farinet.

Cent jours d'exposition en plein air. Des dizaines de clichés en grand, voire très grand format. Des photographes de renom et deux amateurs passionnés. Un parcours de deux kilomètres à arpenter de jour comme de nuit, grâce à un éclairage idoine, des ateliers, un concours... Cette année pour la deuxième fois, «Saillon cité d'images» se déploie dans

les ruelles du bourg. Après une édition 2019 consacrée à la vigne valaisanne, place à la relation entre les Hommes et la planète.

Émerveillement et éveil des consciences

La manifestation, proposée jusqu'au 27 février prochain, invite le visiteur à un fascinant voyage sur Terre. La beauté de la

nature, l'impact des activités humaines et de l'urbanisation, l'exploitation des sols agricoles, celle de l'eau, ou encore la pollution figurent parmi les aspects abordés. C'est dire que ce rendez-vous artistique entend à la fois émerveiller le public et participer à l'éveil des consciences quant aux dangers guettant l'environnement. A chaque poste, un code QR à scanner donnera accès à des informations complémentaires et aux légendes des photos.

Plusieurs grands noms de la photographie sont de la partie: les Américains Melissa Farlow et Randy Olson, habitués du *National Geographic*, le Portugais installé en Chine Edouardo Leal, l'Italien Alessandro Grassani, les Valaisans d'adoption Josh Kempinaire, Laurence Piaget-Dubuis et Gianluca Colla, curateur de l'exposition. Quant aux clichés des amateurs – Josiane Boulnoix, Jean Margelisch, Gérard Raymond, Pierre-André Bertholet, Samuel Romeira, Stéphane Constantin, Stéphane Mettaz et Jean-Philippe Nanchen –, ils prendront place sur le chemin des Ecoliers.



Haiti. Un garçon se lave sur la rive du lac Azuéi. Ce lac n'a jamais été si grand: il a doublé de volume au cours des 10 dernières années. Les scientifiques pensent que le réchauffement climatique est responsable de cette évolution et des troncs de palmiers morts...

+ d'infos sur les animations
durant l'expo sur
www.sailloncitedimages.ch

TOURISME

REPENSER NOTRE STRATÉGIE

Avec l'accompagnement de l'Institut Tourisme de la HES-SO Valais-Wallis, Saillon travaille à une réforme de son organisation et de sa stratégie touristique.

Saillon, élu en 2013 «plus beau village de Suisse romande», profite d'un dynamisme certain en matière de tourisme. Son vieux bourg, ses traditions viticoles, l'histoire de Farinet, ses nombreux événements et son thermalisme sont autant d'offres qui attirent chaque année de nombreux visiteurs. Chaque année ou presque, car en 2020 la situation sanitaire liée à la pandémie et la fermeture temporaire des Bains de Saillon ont fortement péjoré ce secteur économique essentiel.

Définir une vision

Afin d'accompagner sa relance et de renouer avec sa tradition d'accueil, la commune de Saillon a mandaté l'Institut Tourisme (ITO) de la HES-SO Valais-Wallis pour proposer une stratégie touristique dont bénéficieront les acteurs de l'économie, notamment ses hébergeurs, restaurateurs et producteurs locaux. Basée sur divers travaux réalisés par l'ITO à Saillon, cette démarche permettra de définir une vision et les grands axes de développement pour inscrire Saillon en tant que destination touristique valaisanne de plaine de premier plan.

Les objectifs annoncés sont notamment: transformer les excursions en séjours, repenser et définir la relation optimale entre Saillon et la région d'un point de vue touristique, moderniser les outils de marketing, de communication et de pilotage, et enfin structurer une organisation touristique apte à soutenir un tel projet.

Questionnaire à la population

Un groupe de travail, composé d'acteurs locaux, sera constitué pour accompagner le processus et construire ensemble le futur touristique de Saillon. Cette démarche est menée en toute transparence et en collaboration avec la SD et l'OT. Toutes les citoyennes et tous les citoyens seront également appelés à se prononcer sur les principaux constats du diagnostic réalisé, au moyen d'un questionnaire en ligne qui vous parviendra prochainement.



Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale
& HES-SO Valais-Wallis

EN BREF

TOURISME

Quel plaisir renouvelé que de se rendre près de nos sources thermales, à la rencontre de la fameuse Tête du Géant! Merci aux Travaux publics pour le travail de remise en état et d'amélioration du sentier d'accès et des environs.



ÉCLAIRAGE DE LA TOUR BAYART

Vous vous demandez peut-être pourquoi la pelle-araignée placée près de la tour Bayart a cessé toute activité? Un chantier était en cours pour revoir l'éclairage de ce pan de notre patrimoine. Cependant, au moment de la fouille destinée à enterrer l'alimentation électrique, une dénonciation est parvenue au Canton, relative à la protection de la zone de prairie sèche. Le traitement du dossier étant parti du côté de Berne, nous attendons le verdict avant de poursuivre.

CIRCULATION

MESURES SÉCURITAIRES

L'accès au bourg par «Vers le Scex» est désormais réservé aux riverains, et l'axe cantonal sera repensé en intégrant la mobilité douce.

Dans un but de promotion de l'espace public, du tourisme, et de sécurisation, divers projets ont été menés sur le territoire.

Entre novembre 2019 et février 2020, nous avons procédé à une phase test de circulation restreinte en direction du bourg via «Vers le Scex». Cette démarche s'étant avérée positive, une mise à l'enquête publique de la nouvelle signalisation, indiquant que cet accès est réservé aux riverains, a été effectuée. Celle-ci sera mise en place dans le courant du mois de novembre 2021. Nous vous invitons donc à privilégier l'accès au bourg par la rue des Bourneaux et celle des Remparts, ce qui préserve le centre du bourg

de toute circulation motorisée excessive, l'accès à l'intérieur des remparts étant réservé aux riverains.

Coordonner les trafics sur l'axe cantonal

La route Cantonale, soit l'avenue des Comtes de Savoie a, elle aussi, été au centre de nos préoccupations. En effet, un premier projet avait été présenté en 2020 au Service cantonal de la mobilité, puis s'était poursuivi sous la forme d'une seconde présentation, plus ambitieuse, en septembre dernier. Objectif: coordonner les différents trafics de ce secteur, ceux actuels et surtout ceux à venir,

compte tenu du projet de développement de la mobilité douce qui sera développé dans le cadre de la stratégie cantonale.

Pour 2022, la Municipalité poursuivra donc le développement du projet en priorisant le secteur des Collombeyres et de l'Envol, axe principal du développement territorial selon les constructions actuelles et celles prévues. Une mise à l'enquête devrait intervenir courant 2023.

Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale

TRAVAUX PUBLICS

ILS VEILLENT SUR LE VILLAGE

Entretien des ouvrages communaux, des espaces verts et du cimetière, sécurité et propreté des routes, déneigement, gestion des canaux, irrigation, poubelles et écopoint, STEP...

Coup de chapeau à l'équipe des Travaux publics, qui se multiplie pour le bien-être de tous.



La taille des arbustes et des massifs de fleurs, les routes et les chemins du Bourg, sont les principaux domaines d'action de Nicolas Wiedmer.



En formation pour l'obtention du CFC d'agent d'exploitation, Dominique Thétaz connaît tous les postes de la commune. Il s'occupe en particulier du jardin médiéval et de l'irrigation.



Bruno Esteves, qui assiste le responsable sur les grands espaces verts et le réseau d'eau, reprendra la gestion de la STEP en début d'année prochaine.



Thibaud Bourdin, apprenti agent d'exploitation de 3^e année, passe par tous les postes de la commune durant sa formation.



Patrouilleur sur les pistes de ski en hiver, ancien apprenti de la commune, Xavier Calame travaille pour nous comme saisonnier.



Actif au sein de notre commune depuis 1988, Joao Mendes s'occupe actuellement de la STEP; il va laisser sa place fin 2021.



Gérôme Allaman est le responsable des Travaux publics, de la gestion de l'eau potable ainsi que des grands espaces verts.



Moïse Tramaux
Conseiller communal

CULTURE

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE

Les personnes exerçant, dans leurs loisirs, une activité artistique, disposent désormais d'une association, Les Artistes de Saillon. Depuis plusieurs années déjà, à l'initiative de Gérard Raymond et Sylviane Vanderlinden, des rencontres, les Jeudis des artistes, étaient proposées au Caveau; la pandémie les a stoppées net. Récemment, une petite équipe s'est mise à l'œuvre, afin d'offrir à nouveau partages et animations autour de l'art.

C'est ainsi qu'est née l'association Les Artistes de Saillon, que la Commune a intégrée dans l'Agenda culturel. Forte d'une trentaine de membres, elle espère rassembler plus largement les artistes et artisans saillonains, souvent amateurs, ayant rarement l'occasion d'échanger autour de leur passion ou de mettre en lumière leurs créations.

Le programme actuel prévoit des rencontres chaque premier et troisième jeudi du mois. Dates et lieu à découvrir sur le site www.artistesdesaillon.com

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à
Artistes de Saillon
Rue des Bourneaux 23
1913 Saillon
ou
Sissihlne@netplus.ch



Le comité: Sabine Crettenand, Pierre Richard, Michel Lemaire, Sarah Constantin (présidente), Sylviane Vanderlinden.

ADMINISTRATION

NOUVEAU PLAN COMPTABLE

Pour des raisons d'harmonisation aux niveaux fédéral, cantonal et communal, l'ensemble des cantons et communes suisses ont dû, au cours des dernières années, adopter un même plan comptable, désigné par l'abréviation MCH2, pour Modèle comptable harmonisé. Entre le MCH1 et cette nouvelle version, une révision approfondie a été mise en place, voulue par la Conférence des directeurs cantonaux des finances, comme l'explique le président dans son message de page 1.

Dès lors, sachez, en préambule à la prochaine assemblée primaire, que l'exercice de comparaison entre le budget 2021 et les comptes 2020 ne sera pas cette année réellement possible.

Bonne nouvelle en revanche pour les citoyens, cette révision exige des municipalités une présentation plus détaillée des projets qui engagent plus de 5% du budget communal.

CONTACTS

Administration

www.saillon.ch
info@saillon.ch
027 743 43 00

Police

info@pidr.ch
0840 117 217

Travaux publics et piquet 24h/24

027 744 40 11

Ecoles

027 744 32 60

Tourisme

www.saillon.ch/tourisme
tourisme@saillon.ch 027 744 18 95

Paroisse

027 746 16 35